FORUM POUR LA GESTION DES VILLES ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES :

LES FORMATIONS 2015

- Formations inter-collectivités
- Formations « intra »

LE FORUM EST AGRÉÉ POUR LA FORMATION DES ÉLUS LOCAUX ET DES CADRES TERRITORIAUX DEPUIS 1983
Siret 332 901 057 000 31 – APE 9499 Z – N° Convention Formation : 11751056875
Siège : 39, rue de Courcelles, 75008 Paris - Tél. 01 42 56 39 70 - Fax 01 42 25 89 36
Dunkerque : 31, Quai de la Citadelle, 59140 Dunkerque - Tél : 06 04 08 38 16
www.forum-gv.com

SOMMAIRE

EDITORIAL p. 3

Les collectivités membres p. 4

Le FORUM : présentation / nous contacter p. 5

Les formations sur mesure p. 6

- **La formation « intra »** p. 7
- **Le coaching et l'accompagnement individuel** p. 8

Calendrier des formations p. 9

Les formations p. 11

S'inscrire p. 32

EDITORIAL :

UN ACCOMPAGNEMENT CONCRET ET OPERATIONNEL

En cette année politique charnière, les évolutions législatives et réglementaires comme les contraintes budgétaires pesant sur les collectivités sont particulièrement nombreuses. L'accompagnement des élus et des cadres revêt donc une importance particulière.

Dans ce contexte, la formation des élus et des cadres territoriaux répond à plusieurs objectifs : formation sur les « fondamentaux » pour une opérationnalité rapide, renforcement des acquis et amélioration de la connaissance du contexte politique national.

C'est pourquoi le FORUM vous propose dans ce catalogue un programme de formations profondément renouvelé construit autour des problématiques majeures des élus et cadres des collectivités : gestion de crise et communication d'urgence, prise de parole en public, gestion des contractuels dans une collectivité territoriale et bien d'autres encore.

Elu ou cadre, vous y retrouverez réponses pratiques, concrètes et opérationnelles pour optimiser votre action et la performance de votre collectivité.

Depuis 31 ans, le FORUM, organisme agréé pour la formation des élus et des cadres territoriaux, accueille ainsi chaque année des centaines d'élus et cadres. Grâce à des formations généralement d'une journée, en petit groupe animées par des experts et praticiens ainsi qu'une large place laissée aux cas pratiques et à l'interactivité, chaque participant dispose d'une véritable « boîte à outils » au sortir de sa session.

Association dirigée par des responsables des secteurs public et privé, le FORUM regroupe plusieurs centaines de collectivités et près de 40 entreprises. En proposant tout au long de l'année de nombreux événements et rencontres, il est chaque jour au cœur des évolutions du secteur public local.

Dans ce but, des formations sont également proposées dans notre antenne de Dunkerque.

Par ailleurs, afin de répondre au mieux à vos attentes et vos spécificités, chacune de nos thématiques peut se décliner en intra, pour une formation, un séminaire, un bureau municipal ou communautaire, avec un programme adapté et élaboré de manière conjointe. Contactez-nous pour tout projet que vous souhaitez mettre en œuvre.

Enfin, cette année encore, le FORUM a maintenu ses tarifs de formation, des tarifs particulièrement adaptés pour toutes les collectivités, avec des remises importantes pour ses membres.

Nous demeurons à votre service et à votre écoute tout au long de cette année 2015, et espérons avoir le plaisir de vous retrouver prochainement.

Gaëlle TAKERKART,
Directrice de la formation et des relations institutionnelles

LES COLLECTIVITÉS MEMBRES DU FORUM

REGIONS

- Languedoc-Roussillon
- Pays-de-la -Loire

DEPARTEMENTS

- Hauts-de-Seine
- Jura
- Nord
- Sarthe
- Seine-Maritime
- Somme
- Val d'Oise
- Vaucluse

INTERCOMMUNALITES

- CA Cergy Pontoise
- CA Châlons-en-Champagne
- CA Chalon Val de Bourgogne
- CA Montargoise et Rives du Loing
- CA Pau
- CC Pays de Vendôme
- CC Terre de Camargue
- CU de Dunkerque
- SAN du Val d'Europe

VILLES

- Aimargues
- Alès
- Anduze
- Angoulême
- Annecy
- Arles
- Asnières-sur-Seine
- Audincourt
- Aulnay-sous-Bois
- Bagnols-sur-Cèze
- Baie-Mahault
- Besançon
- Bobigny
- Bonneuil-sur-Marne
- Bouillargues
- Cergy
- Chalon-sur-Saône
- Châlons-en-Champagne
- Chamalières
- Champs-sur-Marne
- Chilly-Mazarin
- Choisy-le-Roi
- Clamart
- Clermont-Ferrand
- Clichy-la-Garenne
- Clichy-sous-Bois
- Colombes
- Commentry
- Conflans-Sainte-Honorine
- Courcouronnes
- Créteil
- Deauville
- Domont
- Dreux
- Dunkerque
- Enghien-les-Bains
- Espalion
- Flers
- Fontenay-aux-Roses
- Franconville
- Gagny
- Garches
- Garges-lès-Gonesse
- Générac
- Gif-sur-Yvette
- Gisors
- Gonesse
- Houilles
- Issy-les-Moulineaux
- Ivry-sur-Seine
- L'Haÿ-les-Roses
- Lagny-sur-Marne
- La Flèche
- La Grande Motte
- La Rochelle
- La Teste-de-Buch
- Le Cannet
- Le Cannet
- Le Diamant
- Le Grand Bornand
- Le Pont-de-Claix
- Le Vésinet
- Les Clayes-Sous-Bois
- Les Lilas
- Les Pavillons-Sous-Bois
- Les Ulis
- Levallois-Perret
- Lirac
- Lourdes
- Louveciennes
- Louvres
- Mâcon
- Massy
- Maubeuge
- Maurepas
- Montauban
- Montélimar
- Montluçon
- Nancy
- Nanterre
- Néris-les-Bains
- Neuilly-sur-Seine
- Neuville-sur-Oise
- Nevers
- Nîmes
- Noisy-le-Grand
- Paris
- Puteaux
- Premesques
- Rambouillet
- Rémire-Montjoly
- Remoulins
- Rosny-sous-Bois
- Rousset
- Saint-Brice-sous-Forêt
- Saint-Cézaire-de-Gauzignan
- Saint-Denis
- Saint-Dié-des-Vosges
- Saint-Fargeau-Ponthierry
- Saint-Genies-de-Comdas

Saint-Germain-en-Laye

- Saint Laurent d'Aigouze
- Saint-Laurent-du-Maroni
- Saintes-Maries-de-la-Mer
- Saint-Maurice
- Saint-Michel-sur-Orge
- Saint-Nazaire
- Saint-Ouen
- Saint-Ouen l'Aumône
- Saint-Priest
- Sannois
- Sarcelles
- Sarreguemines
- Sceaux
- Senlis
- Serris
- Sorgues
- Sotteville-lès-Rouen
- Sucy-en-Brie
- Sumène
- Suresnes
- Tarascon
- Trévoux
- Uchaud
- Valenciennes
- Vauréal
- Vaux-Le-Pénil
- Versailles
- Vienne
- Viroflay
- Voisins le Bretonneux
- Wissembourg

LE FORUM : Présentation

Le FORUM, c'est….

Une association indépendante et pluraliste, créée en 1983 à l'initiative d'**ALAIN RICHARD**, Ancien Ministre, Conseiller d'Etat, Maire de Saint-Ouen l'Aumône et d'**ANDRÉ SANTINI,** Ancien Ministre, Député-Maire d'Issy-les-Moulineaux, pour promouvoir au sein du secteur public local les bonnes pratiques de gestion, l'innovation et les échanges d'expériences. Le FORUM est actuellement co-présidé par **DANIEL DUGLERY**, Maire (UMP) de Montluçon et Président de la Communauté d'Agglomération de Montluçon et **JEROME COUMET**, Maire (PS), maire du XIIIème arrondissement de Paris. Son comité de gestion est présidé par **PATRICK LUCAS**, Président de Gras Savoye et **OLIVIER RÉGIS**, Président Délégué.

Plus de 250 collectivités et 40 entreprises membres

Un siège parisien, une antenne en région (Dunkerque) et des Délégués Régionaux pour accompagner les décideurs publics au plus proche des territoires

Un lieu d'échanges à travers de nombreux événements et rencontres (universités d'été, conférences, déjeuners et dîners avec des personnalités,…)

Une expertise de 31 ans dans le domaine de la formation des élus (agrément Ministère de l'Intérieur) et des cadres territoriaux

L'Observatoire des finances locales: SFL-FORUM

Une équipe de professionnels au service de la gestion locale : Conjuguer

Un club RH et management

Le tableau de bord de l'élu local

Un accompagnement pour les recherches de mécénat des collectivités

Une base de données financière : TEREKO et un **annuaire des décideurs locaux** : ADDEL

Une newsletter

Et bien d'autres occasions de renforcer les liens et les échanges entre décideurs locaux

Votre contact :

Gaëlle TAKERKART
Directrice des relations institutionnelles et de la formation
gaelle.takerkart@forumgestionvilles.com
Tel : 06 33 69 63 72
01 42 56 39 70
Fax : 01 42 25 89 36
www.forum-gv.com

LES FORMATIONS SUR MESURE

En fonction de vos besoins, préparées conjointement, sur le lieu de votre choix

LA FORMATION « INTRA » SUR MESURE

Outre les formations organisées dans ses locaux ou en région, **le FORUM vous propose des formations sur mesure pour vos élus ou vos cadres**. Des solutions pratiques permettant de renforcer les échanges et la dynamique de groupe et garantissant le partage de l'information. **Ces formations peuvent porter sur les thèmes du catalogue comme, grâce à notre réseau de plus de 50 experts, sur tout thème de votre choix.**

A partir d'une analyse conjointe de vos objectifs et de vos contraintes (durée, dates, nombre de participants,…), nous vous proposons, au lieu et à la date de votre choix, en semaine ou en week-end, **des solutions adaptées à vos problématiques spécifiques avec des intervenants spécialistes et praticiens du secteur public local** :

- sessions de formation classiques
- séminaire d'élus et/ou de cadres, d'1/2 journée à 2 jours
- ateliers interactifs
- conférences thématiques

Nous pouvons également développer des solutions de visioconférence et de téléformation. Enfin, le FORUM vous accompagne dans la préparation et le déroulement de vos réunions publiques ou actions d'information et de communication en direction des citoyens.

VOS CONTACTS :

Gaëlle TAKERKART - gaelle.takerkart@forumgestionvilles.com - 06 33 69 63 72
Nadja CABEZA- pole.evenement@forumgestionvilles.com- 01 42 56 39 70

NOS THÈMES D'INTERVENTION

Les enjeux de l'intercommunalité – Les conseils de quartier - Budgets Locaux - La réforme de la Taxe Professionnelle – Les délégations de service public - Les marchés publics – Communication : quels outils pour les élus minoritaires ? La e-communication : enjeux et méthodes - Développement durable - Etude de faisabilité d'une certification - La gestion de projet - La conduite du changement - Les fondamentaux de la gestion des ressources humaines - Savoir gérer les conflits - Optimiser sa gestion du temps - Conduire une réunion – Prendre la parole en public - Maîtriser le stress inhérent aux fonctions de responsabilité - Les fondamentaux de l'exercice du mandat - La démocratie participative - Les relations élus/fonctionnaires - Le bilan de mandat - Optimiser ses relations avec le secteur bancaire et sa gestion de dette – L'acte III de la décentralisation - L'optimisation des outils de communication municipale - Tenir un bureau de vote – Domaine « Bâtiments et Urbanisme » de la loi « Grenelle 2 » : décryptage,…, loi ALUR : décryptage Action publique, déontologie et transparence - Actualités des réformes législatives – Gérer la ville de demain - Stage informatique : Word, Excel, Wordpress – Cohésion d'équipe – Pacte financier et fiscal à l'élaboration d'un schéma de mutualisation

NOS RÉFÉRENCES

Aix-en-Provence, Alençon, Angers, CA Angers Loire Métropole Angoulême, Argenteuil, Asnières-sur-Seine, Association des Maires du Loir et Cher, Aubergenville, Auxerre, Bailly-Romainvilliers, Berck-sur-Mer, Besançon, Boulogne-Billancourt, Bourgoin-Jallieu, Bourg-la-Reine, Brétigny-sur-Orge, Breuillet, Bry-sur-Marne, Communauté d'Agglomération de Mulhouse Sud Alsace, Caen, Cannes, Carrières-sur-Seine, CCAS de La Rochelle, Châtellerault, Caluire-et-Cuire, Chambéry, Clamart, Clichy-la-Garenne, Colombes, Communauté d'Issoire, Conflans-Sainte-Honorine, CG de la Côte d'Or, CG de la Nièvre, CG de Saône-et-Loire, CG de l'Yonne, CG Val d'Oise, CR du Centre, CR d'Auvergne, CR de Bourgogne, CR Languedoc-Roussillon, CR de Picardie, Coupvray, CU du Grand Lyon, Domont, Enghien-les-Bains, Flers, Fontaine, Fresnes, Houilles, Illkirch Graffenstaden, Kourou, La Rochelle, Le Perreux-sur-Marne, Le Tampon, Les Pavillons-sous-Bois, Levallois, Louviers, Maurepas, Metz, Montélimar, Montivilliers, Montluçon, Nîmes, Noisiel, Notre-Dame-de-Gravenchon, Olivet, Ozoir-la-Ferrière, Orléans, Paris, Perpignan, Province Sud de Nouvelle-Calédonie, Reims Métropole, Ris-Orangis, Rouen, Saint-Brieuc, Saint-Denis, Saint-Dié-des-Vosges, Saint-Herblain, Saint-Maurice, Saint-Michel-sur-Orge, Saint-Ouen-l'Aumône, Saintes, Saint-Priest, Sarrebourg, Séné, Sotteville-les-Rouen, Sucy-en-Brie, Tarbes, Tripoli, Val d'Oise Habitat, Vauréal, Vandœuvre-lès-Nancy, Vélizy-Villacoublay, Versailles, Villefranche, Voisins-le-Bretonneux, Wasquehal…

ELUS : LE COACHING ET L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Fort de son expertise du secteur public local de plus de 31 ans de formation dispensées à des élus et cadres des collectivités et de son large réseau de consultants, praticiens et experts du secteur, le FORUM pour la Gestion des villes et des collectivités territoriales propose aux élus un ensemble de prestations de coaching et d'accompagnement individuel.

Le coaching et l'accompagnement, pourquoi ?

Nombreux sont aujourd'hui les dirigeants privés et publics faisant appel à des professionnels pour les accompagner individuellement dans l'amélioration de leurs performances. Axé sur le développement personnel et l'authenticité, cet accompagnement représente un atout indispensable pour permettre à chacun d'exprimer pleinement ses potentialités.

Le FORUM propose des prestations de coaching et accompagnement dans différents domaines :
-Affirmer son charisme et son leadership et faire passer ses messages
-Maîtriser la prise de parole en public
-S'adapter au changement
-Faciliter la prise de décisions stratégiques
-Clarifier et adapter son projet
-Gérer le stress et les conflits
-Savoir faire face à l'adversité
-Optimiser ses passages média

Le coaching et l'accompagnement, comment ?

Un premier rendez-vous, gratuit, permet de valider l'indispensable confiance avec l'intervenant pressenti et de fixer les objectifs que vous cherchez à atteindre. Une proposition détaillée vous est alors remise.

La prestation consiste généralement en 4 à 6 séances d'1h30 à 2h, espacées au minimum d'une quinzaine de jours. Ce rythme permet la mise en application des points abordés, donnant lieu à debriefing dans une optique d'amélioration continue. Ces séances sont avant tout l'occasion d'échanges permettant à la personne accompagnée de progresser, et peuvent donner lieu à des entrainements, mises en situation, video-training,…

Le coaching et l'accompagnement, avec qui ?

De par son implantation dans le secteur public local, son expérience de l'accompagnement d'élus et son réseau d'intervenants, le FORUM est particulièrement à même :
-de bien comprendre l'expression de vos attentes et de cerner votre problématique
-de vous proposer l'intervenant le plus approprié : coach certifié, spécialiste de la communication publique, consultant expert, élu ou ancien dirigeant rompu aux techniques de formation et de l'accompagnement…

VOS CONTACTS :
Gaëlle TAKERKART - gaelle.takerkart@forumgestionvilles.com – 06 33 69 63 72
Nadja CABEZA- pole.evenement@forumgestionvilles.com-01 42 56 39 70

CALENDRIER DES FORMATIONS PARIS

NB : Sauf mention contraire, les sessions de formation sont d'une journée

La gestion des contractuels dans la FPT	5 mars 25 septembre
Communication de crise : les 10 réflexes indispensables	6 mars 11 septembre
Maîtriser la prise de parole en public	12 et 13 mars 17 et 18 septembre 10 et 11 décembre
La laïcité, pour vivre ensemble	17 mars
Les principaux enjeux RH des collectivités territoriales	20 mars 19 novembre
Négociez avec agilité	2 et 3 avril 5 et 6 novembre
La gestion de crise	8 avril 19 mai 10 juin

Valoriser ses choix budgétaires dans un contexte de crise et de défiance	9 avril
Mettre en place une GPEC au niveau local	10 avril 18 juin
Comprendre les budgets locaux	12 mai 3 novembre
Conduire un projet de changement au sein de la collectivité	22 mai 20 novembre
Les instances représentatives du personnel	28 mai 16 octobre
Les montages institutionnels des collectivités	5 juin 3 décembre

CALENDRIER DES FORMATIONS PARIS

Gagner en répartie et argumenter en situations improvisées	11 et 12 juin 29 et 30 septembre
Après le schéma de mutualisation, sa mise en œuvre concrète au sein du bloc communal	16 juin 15 septembre
La nouvelle programmation 2014-2020 des fonds européens : de multiples évolutions	17 juin 24 novembre
Désamorcez vos conflits	25 et 26 juin 8 et 9 octobre
Les nouvelles directives européennes et les impacts sur le droit de la commande publique	9 septembre
Relations élus/cadres : qui fait quoi ?	Date à définir

LES FORMATIONS

LA GESTION DES CONTRACTUELS DANS LA FPT

Jean-François LEMMET
Consultant-Formateur dans le domaine RH
Administrateur territorial, il a occupé les fonction de DGA-RH et modernisation dans une importante collectivité d'Ile de France ainsi que celles de Président de l'Association nationale des directeurs de ressources humaines des territoires (ANDRHDT)

Dates au choix :
Jeudi 5 mars 2015
Vendredi 25 septembre 2015

10h à 17h30

Siège FORUM
39 rue de Courcelles
75008 Paris

Profil stagiaires
Directeurs des Ressources Humaines
Chargés de recrutement

Contact
Gaëlle TAKERKART
39 rue de Courcelles
75008 PARIS
Tél : 01 42 56 39 70
Mob : 06 33 69 63 72
Fax : 01 42 25 89 36

Bulletin d'inscription
en fin de catalogue

OBJECTIFS

Connaître les modalités de recrutement et de gestion des contractuels suite aux dispositions de la loi 2012-347 du 12 mars 2012 et de la jurisprudence .
Sécuriser les procédures pour la collectivité
Mieux connaître ses droits pour les agents concernés

PROGRAMME

Les principales dispositions de la loi du 12 mars 2012 : ce qu'elle a changé

Les modalités de recrutement concernant: les besoins permanents, temporaires et les situations particulières

La gestion au quotidien: les dispositions spécifiques par rapport aux fonctionnaires

Une place mieux affirmée au niveau de la r**eprésentativité du personnel**

La **fin de fonction** et le **renouvellement du contrat.**

COMMUNICATION DE CRISE : LES 10 REFLEXES INDISPENSABLES

JEAN-PASCAL BONSIGNORE
Directeur de communication, Elu municipal, Ancien directeur de cabinet,
Chargé de cours à l'IEP Lille (Master CPU 5e année)

Dates au choix :
Vendredi 6 mars 2015
Vendredi 11 septembre 2015

10h à 17h30

Siège FORUM
39 rue de Courcelles
75008 Paris

Profil stagiaires
Elus
Cadres de direction
Chargés de communication

Contact
Gaëlle TAKERKART
39 rue de Courcelles
75008 PARIS
Tél : 01 42 56 39 70
Mob : 06 33 69 63 72
Fax : 01 42 25 89 36

Bulletin d'inscription
en fin de catalogue

OBJECTIFS

Anticiper et comprendre la situation de crise; maîtriser ses communications en période de crise; savoir répondre aux attentes des médias et des partenaires institutionnels; préparer les messages de demain.
Associée à des retours d'expériences, cette formation apportera outils et conseils pour faire face aux situations difficiles.

PROGRAMME

Définir une situation d'urgence: les règles de base ; les grands principes

Conditions d'une stratégie de communication interne d'urgence :
Réagir vite et de manière cohérente
Le management, pivot de votre communication interne.

Mettre en place une organisation de crise
Définir les procédures,
Identifier et valider les participants,
Désigner et qualifier le porte-parolat
Préparation les interventions publiques

Méthodologie de la communication de crise:
Appréhender les risques d'opinion et de réputation ;
Concevoir un message clair en fonction des enjeux
Communiquer sur l'après

MAÎTRISER LA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

Isabelle MICOTTIS
Consultante-Formatrice

OBJECTIFS

Vous souhaitez développer vos capacités à mobiliser et parvenir à les convaincre plus facilement ?

Vous avez des difficultés à vous défaire des critiques, désapprobations et questions déstabilisantes ?

Cette formation vous propose de vous former aux mécanismes de persuasion orale, et aux techniques de réponses aux objections.

PROGRAMME

Image de soi : mode d'emploi

S'approprier les 6 outils de l'orateur : *Respiration, voix, regards, attitudes, gestes, phrasé*

Tonifier son oral pour éviter le ton monocorde et monotone

Comprendre l'impact du verbal, non verbal, para verbal

Améliorer la cohérence entre les mots et les expressions physiques

L'ancrage analogique au service de la clarté

Renforcer la structure de son message

Augmenter la mémorisation de son argumentation en utilisant un plan oral et la redondance

Alterner message court et message long

Utiliser son corps pour faciliter la mémorisation du message

Provoquer attention et intérêt : les 3 registres de l'oralité

Comprendre et se préparer aux objections

Reconnaître les différentes formes d'objections

Traiter efficacement les émotions

Eviter les 3 comportements générateurs de résistances

Différencier demandes et besoins dans les objections

Influencer sans contraindre : mener le débat

Traiter efficacement les objections pendant ou après son argumentation

Purger le risque d'incompréhensions d'une discussion

Travailler son écoute active

S'entrainer à l'art du questionnement

Faire adhérer en utilisant les objections

Déjouer les questions pièges

S'entraîner au glissement sémantique

S'entraîner aux techniques de réponses rhétoriques

Dates au choix :

Jeudi 12 et vendredi 13 mars 2015

Jeudi 17 et vendredi 18 septembre 2015

Jeudi 10 et vendredi 11 décembre 2015

10h à 17h30

Siège FORUM
39, rue de Courcelles
75008 Paris

Profil stagiaires
Elus
Directeurs de cabinet
Cadres de direction

Contact
Gaëlle TAKERKART
39, rue de Courcelles
75008 PARIS
Tél : 01 42 56 39 70
Mob : 06 33 69 63 72
Fax : 01 42 25 89 36

Bulletin d'inscription
en fin de catalogue

LA LAICITE…POUR VIVRE ENSEMBLE
Points de repères pour agir

Paul GROLLEAU
Ancien DGS de Juvisy-sur-Orge (91)
Ancien Directeur du Centre National de l'Enseignement Religieux-CNER

Date :
Mardi 17 mars 2015
10h à 17h30

Siège FORUM
39, rue de Courcelles
75008 Paris

Profil stagiaires
Elus
Cadres territoriaux

Contact
Gaëlle TAKERKART
39 rue de Courcelles
75008 PARIS
Tél : 01 42 56 39 70
Mob : 06 33 69 63 72
Fax : 01 42 25 89 36

Bulletin d'inscription
En fin de catalogue

OBJECTIFS

Comment faire vivre et appliquer le concept de laïcité lorsque l'on est une collectivité locale ? Concept difficilement compréhensible au premier abord et, sans formation, la laïcité est pourtant revenue depuis quelques années dans le cœur du débat public.

Dans ce contexte, cette formation a pour objectifs :

Une mise en perspective des problèmes concrets auxquels sont confrontés les collectivités et les obligations auxquelles elles sont soumises.

Un inventaire des idées fortes, des idées reçues et même des idées fausses en matière de laïcité

Une mise en place de points de repères pour agir face à des situations nouvelles

PROGRAMME

Introduction :

Etat des lieux avec les participants des situations concrètes (ordinaires, exceptionnelles, nouvelles) auxquelles les collectivités locales sont confrontées.

Contexte et mise en perspective :

Approche historique : A quels problèmes le concept de laïcité se veut-elle une réponse ? Quel en est la finalité ?

Environnement juridique : Quelles sont les normes internationales et nationales qui l'encadrent ? Que signifient aujourd'hui les idées de la loi de 1905 ?

Des repères pour agir :

De **quels outils** se doter pour avoir une réflexion sur le long terme ?

Comment faire vivre les acquis de la formation tout au long du mandat politique ?

Comment élaborer et utiliser une grille de travail afin de décider que faire devant une situation nouvelle ?

LES PRINCIPAUX ENJEUX RH DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Jean-François LEMMET
Consultant-Formateur dans le domaine RH
Administrateur territorial, il a occupé les fonction de DGA-RH et modernisation dans une importante collectivité d'Ile de France ainsi que celles de Président de l'Association nationale des directeurs de ressources humaines des territoires (ANDRHDT)

Dates au choix :

Vendredi 20 mars 2015
Jeudi 19 novembre 2015

10h à 17h30

Siège FORUM
39 rue de Courcelles
75008 Paris

Profil stagiaires

Elus RH
Directeurs des ressources humaines

Contact

Gaëlle TAKERKART
39 rue de Courcelles
75008 PARIS
Tél : 01 42 56 39 70
Mob : 06 33 69 63 72
Fax : 01 42 25 89 36

Bulletin d'inscription

en fin de catalogue

OBJECTIFS

Dans une Fonction publique territoriale en évolution permanente connaître les principaux enjeux est un atout pour anticiper les solutions et dispositifs à mettre en place. La formation s'inscrit dans une démarche prospective et pragmatique.

PROGRAMME

Maîtriser la masse salariale : les facteurs d'évolution des dépenses RH, comment agir et les marges de manœuvre

Professionnaliser le recrutement : de la définition du besoin à l'intégration du candidat, faire le choix approprié , mettre en place des procédures et sécuriser l'acte de recrutement

Développer les compétences et les parcours professionnels des agents : favoriser l'implication et la motivation professionnelle (formation, entretien professionnel….)

Agir sur le management : notamment au niveau des cadres de proximité, sur le bien être au travail et sur le développement du dialogue social.

NEGOCIEZ AVEC AGILITE

Isabelle MICOTTIS
Consultante-Formatrice

Dates au choix :

Jeudi 2 et Vendredi 3 avril 2015

Jeudi 5 et Vendredi 6 novembre 2015

10h à 17h30

Siège FORUM
39, rue de Courcelles
75008 Paris

Profil stagiaires

Elus
Directeurs de cabinet
Cadres de direction

Contact

Gaëlle TAKERKART
39, rue de Courcelles
75008 PARIS
Tél : 01 42 56 39 70
Mob : 06 33 69 63 72
Fax : 01 42 25 89 36

Bulletin d'inscription

en fin de catalogue

OBJECTIFS

Vous trouvez que négociation rime avec âpreté, adversité, colère, et menace ?

Vos négociations s'éternisent et vous avez le sentiment que vous ne maîtrisez pas les techniques qui vous permettraient de gagner en habileté ?

Vous avez, avec de l'expérience, développé des comportements instinctifs qui fonctionnent mais vous souhaitez aujourd'hui aller plus loin en faisant le tri dans vos pratiques ?

Cette formation vous propose de vous entrainer aux techniques et stratégies de négociation

PROGRAMME

Diagnostic des pratiques des participants

Ce qui fonctionne dans leurs négociations ?

Ce qui ne fonctionne pas dans leurs négociations ?

Gérer ses émotions et neutraliser celles de la partie adverse

Traiter efficacement les émotions

Eviter les 3 comportements générateurs de résistances

Répondre aux besoins sous-jacents

Désamorcer les objections et la guerre de positions

Purger le risque d'incompréhension du débat

Travailler son écoute active

S'entrainer à l'art du questionnement

Faire adhérer l'autre en appuyant sur ses objections

Se familiariser avec le glissement sémantique et les 3 registres de la parole

Préparer efficacement sa négociation

Analyser ses intérêts et ceux de l'autre à négocier

Se créer des marges de manœuvres efficaces

Rechercher toutes les solutions de repli en cas d'échec de la négociation

Optimiser les accords dans la négociation

Découvrir les intérêts et besoins cachés de l'autre partie

Savoir justifier ses exigences

Définir des critères objectifs communs d'évaluation

Etre créatif dans l'élaboration d'options intéressantes

Amener l'autre à dire oui sans qu'il perde la face

LA GESTION DE CRISE

VINCENT MARCHAND
Directeur Général de l'Association des Maires des Hauts-de-Seine

Dates au choix :
Mercredi 8 avril 2015
Mardi 19 mai 2015
Mercredi 10 Juin 2015

9h à 17h30

Siège FORUM
39, rue de Courcelles
75008 Paris

Profil stagiaires
Elus
Cadres

Contact
Gaëlle TAKERKART
39 rue de Courcelles
75008 PARIS
Tél : 01 42 56 39 70
Mob : 06 33 69 63 72
Fax : 01 42 25 89 36

Bulletin d'inscription
En fin de catalogue

OBJECTIFS

Dans un contexte de crise (climatique, sociale ou autre), il est nécessaire pour des élus d'être en mesure d'organiser les réponses et de les faire valider. Il est aussi essentiel de pouvoir manager les équipes dans l'action et d'être en mesure d'organiser l'après-crise. Enfin, il est indispensable pour les collectivités de pouvoir tirer toutes les conséquences d'une crise, notamment à travers l'aménagement des organisations.

METHODOLOGIE

L'originalité de cette formation repose sur l'intervention d'acteurs de terrains. A partir d'une présentation concrète des faits vécus au sein d'un département, le formateur établit une méthode de travail en proposant des référentiels et des outils simplifiés. Des exercices simples seront proposés au stagiaire afin de mieux percevoir le travail individuel et le travail de groupe.

PROGRAMME

Qu'est ce qu'une crise ?

L'organisation nationale, régionale, départementale.

Le référent Crise dans une commune : pourquoi, comment, qui ?

La présentation d'une cellule de crise.

La méthode de travail et les procédures.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

La communication.

Questions/Réponse sur l'ensemble

Exercice

VALORISER SES CHOIX BUDGETAIRES DANS UN CONTEXTE DE CRISE ET DE DEFIANCE

JEAN-PASCAL BONSIGNORE
Directeur de Communication, Elu municipal, Ancien directeur de cabinet, Chargé de cours à l'IEP Lille (Master CPU 5e Année)

Date :
Jeudi 9 avril 2015

Siège FORUM
39, rue de Courcelles
75008 Paris

10h à 17h30

Profil stagiaires
Elus
Directeurs de Cabinet
Directeurs de la communication
DGA/Directeurs des finances

Contact
Gaëlle TAKERKART
39 rue de Courcelles
75008 PARIS
Tél : 01 42 56 39 70
Mob : 06 33 69 63 72
Fax : 01 42 25 89 36

Bulletin d'inscription
en fin de catalogue

OBJECTIFS

Dans un contexte d'attention et de demande d'information accrues des citoyens sur les budgets locaux et sur la bonne utilisation des fonds publics, cette formation a pour objet de permettre aux nouvelles équipes d'optimiser leur communication financière, autour de quelques questions fondamentales : Quelle expression du lien entre le budget et le projet municipal ? Comment répondre aux questions des contribuables ? Comment communiquer en interne ? Comment faire du DOB et du vote du BP des moments d'échange privilégiés ? Quelles suites à donner aux grandes décisions : rencontres de quartiers, nouveaux supports, budgets participatifs, …Quels plans de communication, quels supports en fonction de quels objectifs ?

PROGRAMME

POURQUOI COMMUNIQUER ?

L'obligation de communiquer :
Une obligation légale
Des citoyens et des droits

L'intérêt de communiquer :
Clarifier
Répondre aux questions des contribuables
Justifier sa gestion

COMMENT COMMUNIQUER ?

La communication externe:
Les supports
Les rendez-vous publics
Les médias
La communication numérique

La communication interne :
Communiquer vers les élus
Communiquer vers le personnel
Le suivi : évaluation et méthodes

LES EVOLUTIONS POSSIBLES
Le budget participatif
Construire ensemble

METTRE EN PLACE UNE GPEC AU NIVEAU LOCAL

Jean-François LEMMET
Consultant-Formateur dans le domaine RH
Administrateur territorial, il a occupé les fonction de DGA-RH et modernisation dans une importante collectivité d'Ile de France ainsi que celles de Président de l'Association nationale des directeurs de ressources humaines des territoires (ANDRHDT)

Dates au choix :
Vendredi 10 avril 2015
Jeudi 18 Juin 2015

10h à 17h30

Siège FORUM
39 rue de Courcelles
75008 Paris

Profil stagiaires
Elus
Directeurs des Ressources Humaines

Contact
Gaëlle TAKERKART
39 rue de Courcelles
75008 PARIS
Tél : 01 42 56 39 70
Mob : 06 33 69 63 72
Fax : 01 42 25 89 36

Bulletin d'inscription
en fin de catalogue

OBJECTIFS

Ce dispositif ancien qui redevient d'actualité traduit la nécessité d'agir mais de façon différente et plus opérationnelle. La formation a pour but de posséder les principales clés pour mettre en place une démarche GPEC dans une collectivité.

PROGRAMME

La GPEC : de quoi parle-t-on? Définition et cadre réglementaire

Les principaux enjeux stratégiques pour la collectivité

Les concepts clés et la finalité opérationnelle

La mise en œuvre du projet GPEC : phase préparatoire, plan d'action, conditions de réussite et évaluation des résultats.

COMPRENDRE LES BUDGETS LOCAUX

Nicolas LAROCHE
Délégué Général du FORUM POUR LA GESTION DES VILLES

Dates au choix :

Mardi 12 mai 2015
Mardi 3 novembre 2015
10h à 17h30

Siège FORUM
39, rue de Courcelles
75008 Paris

Profil stagiaires

Elus
Directeurs et Cadres

Contact

Gaëlle TAKERKART
39 rue de Courcelles
75008 PARIS
Tél : 01 42 56 39 70
Mob : 06 33 69 63 72
Fax : 01 42 25 89 36

Bulletin d'inscription

en fin de catalogue

Objectifs

Connaître les grands principes budgétaires des collectivités
Appréhender les modalités de vote d'un budget local
Savoir se repérer dans un document budgétaire

Programme

LES GRANDS PRINCIPES BUDGÉTAIRES ET COMPTABLES
Principes budgétaires
Documents budgétaires
Calendrier budgétaire

PRÉSENTATION DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES
Vote par nature / par fonction
Chapitres / articles
Réalisations / rattachements / restes à réaliser

DÉTERMINATION ET REPRISE DU RÉSULTAT

LE VOTE DU BUDGET
Calendrier
Modalités du vote

LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE
Contrôle budgétaire
Contrôle juridictionnel
Examen de la gestion

LES MARGES DE MANŒUVRE FINANCIÈRES
Principaux mécanismes de la fiscalité locale
Principaux mécanismes des dotations
L'emprunt
Les principales dépenses

CONCLUSION

Les participants peuvent apporter le budget de leur collectivité

COMMENT REPONDRE AUX MEDIAS ?

JEAN-PASCAL BONSIGNORE
Directeur de communication, Elu municipal, Ancien directeur de cabinet, Chargé de cours à l'IEP Lille (Master CPU 5e Année)

Dates au choix :
Vendredi 15 mai 2015
Vendredi 2 octobre 2015

10h à 17h30

Siège FORUM
39 rue de Courcelles
75008 Paris

Profil stagiaires
Elus
Cadres de direction
Chargés de communication

Contact
Gaëlle TAKERKART
39 rue de Courcelles
75008 PARIS
Tél : 01 42 56 39 70
Mob : 06 33 69 63 72
Fax : 01 42 25 89 36

Bulletin d'inscription
en fin de catalogue

OBJECTIFS
Identifier les enjeux des relations médias pour votre institution; choisir les médias adaptés à vos ressources et à votre message; comprendre les attentes des journalistes; construire des outils de relations presse.
A travers des exemples en phase avec vos problématiques, l'appréhension de techniques d'écriture et d'organisation, ainsi que des exercices pratiques de média-training, cette formation vous permettra d'aborder efficacement vos relations avec la presse.

PROGRAMME
Les différents types de médias : les métiers, les contraintes, les lignes éditoriales, les attentes de la presse
Les citoyens, les élus et les médias
Focus sur les spécificités en matière de communiqués et de dossiers de presse

Quelle(s) stratégies développer en fonction de la situation et du contexte ?
Utiliser les opportunités du web et des réseaux sociaux.
Appréhender les demandes d'interviews et de témoignages : évaluer la pertinence de la sollicitation, préparer l'intervention
Instaurer une relation de confiance ; adopter le bon comportement, devenir une source d'information et de proposition.

Exercices de média-training

Comment gérer un conflit avec les médias

CONDUIRE UN PROJET DE CHANGEMENT AU SEIN DE LA COLLECTIVITE

Yannick Piquet-Bonfils
Associée-Gérante de DURANTON CONSULTANTS
Conseil en accompagnement des transformations des collectivités territoriales

Dates aux choix :
Vendredi 22 Mai 2015
Vendredi 20 Novembre 2015

10h à 17h30

Siège FORUM
39, rue de Courcelles
75008 Paris

Profil stagiaires

Cadres et Directeurs
Chargés de mission Organisation et méthodes
Consultants internes des collectivités

Contact

Gaëlle TAKERKART
39 rue de Courcelles
75008 PARIS
Tél : 01 42 56 39 70
Mob : 06 33 69 63 72
Fax : 01 42 25 89 36

Bulletin d'inscription

En fin de catalogue

OBJECTIFS

Apporter aux participants une connaissance des principaux auteurs et théoriciens de la conduite du changement et des enseignements principaux issus de ces théories

A partir de projets concrets de conduite du changement apportés par les participants, leur permettre de disposer d'options opérationnelles pour conduire et réussir la mise en œuvre de ces projets

Proposer, à partir d'apports sur les phénomènes de résistance au changement, une réflexion sur les conditions de réussite des démarches de conduite du changement.

PROGRAMME

La conduite du changement désigne l'ensemble de la démarche qui va de la perception d'un problème d'organisation à la définition d'un cadre d'actions qui permette l'élaboration, le choix et la mise en place d'une solution dans des conditions optimales de réussite. Conduire le changement fait aujourd'hui partie des responsabilités qui incombent tout particulièrement aux Directions Générales des Collectivités, dans un contexte en perpétuelle évolution.

LES PRINCIPALES THEORIES DE LA CONDUITE DU CHANGEMENT ET LEURS APPORTS RESPECTIFS (la sociodynamique du changement de Jean-Christian Fauvet, les apports de la sociologie des organisations et de Michel Crozier, …)

LES DIFFERENTS DEGRES DE CHANGEMENT (réglage, réforme, restructuration, refondation)

LES 4 LEVIERS DU CHANGEMENT (management, structure, systèmes, culture) ET LA MANIERE DE LES MOBILISER EN FONCTION DU DEGRE DE CHANGEMENT ATTENDU

A PARTIR DE CAS CONCRETS APPORTES PAR LES PARTICIPANTS, IDENTIFICATION DES CONDITIONS DE REUSSITE DE CES PROJETS DE CHANGEMENT

Dans l'éventualité où les participants n'auraient pas de cas concrets à apporter, les cas qui seront étudiés seront issus de l'expérience de terrain de l'intervenante pour accompagner le changement dans les collectivités territoriales

LES POINTS CLES D'UNE DEMARCHE DE CONDUITE DU CHANGEMENT (les différents types de résistance au changement et les options pour les contourner, les étapes clés d'un projet de conduite du changement, …)

LES INSTANCES REPRESENTATIVES DU PERSONNEL

Jean-François LEMMET
Consultant-Formateur dans le domaine RH
Administrateur territorial, il a occupé les fonction de DGA-RH et modernisation dans une importante collectivité d'Ile de France ainsi que celles de Président de l'Association nationale des directeurs de ressources humaines des territoires (ANDRHDT)

Dates au choix :
Jeudi 28 mai 2015
Vendredi 16 octobre 2015

10h à 17h30

Siège FORUM
39 rue de Courcelles
75008 Paris

Profil stagiaires
Elus RH
Directeurs des Ressources Humaines

Contact
Gaëlle TAKERKART
39 rue de Courcelles
75008 PARIS
Tél : 01 42 56 39 70
Mob : 06 33 69 63 72
Fax : 01 42 25 89 36

Bulletin d'inscription
en fin de catalogue

OBJECTIFS

Mieux appréhender les compétences et le fonctionnement des instances représentatives du personnel au sein de la FPT, dans un contexte de rénovation du dialogue social marqué par une évolution réglementaire importante

PROGRAMME

Le rôle plus affirmé des organisations syndicales dans les collectivités
Les commissions administratives paritaire (CAP) : composition, compétences et fonctionnement
Le conseil de discipline
Le comité technique (CT) : la fin du paritarisme obligatoire et les conséquences sur sa composition, son fonctionnement; des compétences élargies.
Le comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT) : la nomination de ses membres, des compétences accrues concernant notamment la santé des agents (plan de prévention des RPS)…

LES MONTAGES INSTITUTIONNELS DES COLLECTIVITES

Marion DELAIGUE
Avocat au Barreau de Paris
Responsable du pôle Ressources et Services Essentiels au Cabinet Earth Avocats

Dates au choix :

Vendredi 5 juin 2015

Jeudi 3 décembre 2015

10h à 17h30

Siège FORUM
39, rue de Courcelles
75008 Paris

Profil stagiaires

Elus
DGS
DGA
Directeurs des finances
Directeurs des services juridiques
Chargé de suivi de DSP
Inspection Générale des Services

Contact

Gaëlle TAKERKART
39 rue de Courcelles
75008 PARIS
Tél : 01 42 56 39 70
Mob : 06 33 69 63 72
Fax : 01 42 25 89 36

Bulletin d'inscription

en fin de catalogue

OBJECTIFS

Identifier les principaux montages institutionnels permettant aux collectivités de réaliser leurs projets, notamment dans le cadre de partenariats avec le secteur privé.

Analyser les avantages et risques de chaque montage et motiver son choix en fonction du besoin.

PROGRAMME

Les montages institutionnels traditionnels
Structures de droit institutionnel entre collectivités locales
La société d'économie mixte
La société publique locale
Le groupement d'intérêt public

L'avènement du Partenariat Public privé institutionnalisé en droit français
Genèse du PPI
Présentation du dispositif
Problématiques

GAGNER EN REPARTIE ET ARGUMENTER EN SITUATIONS IMPROVISEES

Isabelle MICOTTIS
Consultante-Formatrice

Dates au choix

Jeudi 11 et Vendredi 12 juin 2015

Mardi 29 et Mercredi 30 Septembre 2015

10h-17h30

Siège FORUM
39, rue de Courcelles
75008 Paris

Profil stagiaires

Membres des Directions Générales des collectivités
Chargés de mission Organisation et méthodes

Contact

Gaëlle TAKERKART
39, rue de Courcelles
75008 PARIS
Tél : 01 42 56 39 70
Mob : 06 33 69 63 72
Fax : 01 42 25 89 36

Bulletin d'inscription

en fin de catalogue

OBJECTIFS

Les situations où nous nous exprimons sans préparation préalable sont nombreuses et nous manquons souvent de techniques pour pouvoir répondre avec aisance et argumenter clairement.

Les questions imprévues sont souvent un facteur aggravant de déstabilisation et nous fragilisent d'autant plus.

Apprendre à rebondir, gagner en répartie et à argumenter en temps réel grâce aux techniques d'improvisation et de rhétorique s'avèrent être une compétence indispensable aujourd'hui.

PROGRAMME

Image de soi et déstabilisation : mode d'emploi

Adapter sa voix à ses interlocuteurs pour gagner en présence et en affirmation de soi

Utiliser les regards à bon escient

Utiliser sa respiration pour gagner en aplomb

Maîtriser la posture clé des communicants

Dynamiser son phrasé pour rebondir avec assurance

Maîtriser les trucs et astuces des communicants pour rester à l'aise

Construire une argumentation percutante en temps réel et sans préparation Savoir s'appuyer sur des éléments de langage pour improviser avec aisance

Savoir utiliser les trois registres de l'oral pour convaincre et persuader

Utiliser des accroches percutantes

Différencier messages courts et messages longs

Gagner en rapidité d'esprit et en rapidité de répartie

Développer la force de son imagination pour gagner en confiance
Eviter les « je sais pas », « euh » et les gestes d'impuissance

Augmenter sa capacité de concentration, mémorisation et d'écoute pour rebondir sur les mots de son interlocuteur

Maîtriser les techniques d'improvisation utilisées par les communicants

Maîtriser les 3 piliers des techniques de rhétorique pour répondre à la contradiction

Savoir distinguer répondre et argumenter

La technique des questions rhétoriques

La technique de la fraction sémantique

La technique du glissement sémantique

APRES LE SCHEMA DE MUTUALISATION, SA MISE EN ŒUVRE CONCRETE AU SEIN DU BLOC COMMUNAL

Yannick Piquet-Bonfils
Associée-Gérante de DURANTON CONSULTANTS
Conseil en accompagnement des transformations des collectivités territoriales

Dates au choix :
Mardi 16 Juin 2015
Mardi 15 Septembre 2015

10h à 17h30

Siège FORUM
39, rue de Courcelles
75008 Paris

Profil stagiaires

Maires
Présidents et Directeurs Généraux des EPCI

Contact

Gaëlle TAKERKART
39 rue de Courcelles
75008 PARIS
Tél : 01 42 56 39 70
Mob : 06 33 69 63 72
Fax : 01 42 25 89 36

Bulletin d'inscription

En fin de catalogue

OBJECTIFS

Proposer aux participants des clés pour mettre en œuvre les projets de mutualisation contenus dans leurs schémas de mutualisation établis conformément à la Loi RCT de décembre 2010.

A partir d'exemples concrets apportés par les participants : leur permettre d'identifier les conditions de réussite et les modalités pratiques leur permettant de réussir la conduite opérationnelle d'un chantier de mutualisation.

PROGRAMME

Les mutualisations au sein du bloc communal correspondent à des mises en commun de moyens entre EPCI à fiscalité propre et les communes, ainsi que leurs établissements publics ; la forme la plus aboutie étant le transfert de compétences et la gestion unifiée pour les fonctions supports. A partir d'une large expérience de la conduite de projets de mutualisation et d'une analyse continue des pratiques, notre intervenante propose une formation très opérationnelle mettant en situation les participants autour de leurs propres projets de mutualisation.

A LA LUMIERE DES ENSEIGNEMENTS TIRES DES DIVERSES PRATIQUES DE MUTUALISATION DEVELOPPEES AU SEIN DU BLOC COMMUNAL, QUELS RESULTATS ATTEINTS ET QUELLES CONDITIONS DE REUSSITE ?

QUELS PROJETS DE MUTUALISATION POUR TIRER PARTIE DES INCITATIONS FINANCIERES (futur CIM ?...) , DES SIMPLIFICATIONS ANNONCEES, TOUT EN RESTANT DANS LE RESPECT DES CONTRAINTES BUDGETAIRES ?

ELEMENTS DE METHODOLOGIE POUR METTRE EN ŒUVRE UN PROJET DE MUTUALISATION SELON SA NATURE
Les différents types de projets de mutualisation
Les acteurs à associer et la conduite de projet
La méthode proposée pour mettre en œuvre la mutualisation
L'évaluation de la mutualisation

APPLICATION AUX CAS APPORTES PAR LES PARTICIPANTS (*)

LE DEVELOPPEMENT DE LA MUTUALISATION ET SES IMPACTS SUR LE MODE DE GOUVERNANCE AU SEIN DU BLOC COMMUNAL

LA NOUVELLE PROGRAMMATION 2014-2020 DES FONDS EUROPEENS : DE MULTIPLES EVOLUTIONS

Loïc BOURLET
Dirigeant de LEXIO Conseil

Dates aux choix :
Mercredi 17 juin 2015
Mardi 24 novembre 2015

9h30 à 17h30

Siège FORUM
39, rue de Courcelles
75008 Paris

Profil stagiaires

Elus
Cadres territoriaux
Chargés de missions

Contact

Gaëlle TAKERKART
39 rue de Courcelles
75008 PARIS
Tél : 01 42 56 39 70
Mob : 06 33 69 63 72
Fax : 01 42 25 89 36

Bulletin d'inscription

En fin de catalogue

OBJECTIFS

La France bénéficie pour la période 2014-2020 de fonds de 13,3 milliards d'euros (prix 2011) au titre de la politique de cohésion économique, sociale et territoriale de l'Union européenne. Toutefois, de multiples interlocuteurs existent et il n'est pas toujours aisé de disposer d'une vision claire des **projets finançables sur un territoire donné** et d'anticiper la **gestion rigoureuse nécessaire à toute opération cofinancée par les fonds européens**.

Cette formation permettra aux stagiaires :

de replacer la politique de cohésion dans le cadre global des politiques de l'Union européenne

de connaître les orientations stratégiques de la politique de cohésion en France

d'identifier les fonds et programmes mobilisables sur leurs territoires ainsi que les autorités responsables

de maîtriser les règles de base pour la mise en œuvre d'une opération cofinancée par le fonds européens.

PROGRAMME

Introduction : le cadre financier 2014-2020 et les politiques régionales de l'Union européenne

La politique de cohésion dans le cadre de la stratégie UE 2020
Qu'est ce qu'une stratégie européenne ? Comment définir les fonds européens et leur champ d'application ? Quels sont les différents programmes existants et à quel niveau peuvent-ils être mis en place ?

Les acteurs, leurs missions et la gouvernance
Comment s'effectue la répartition de la gestion des fonds européens par les différents acteurs ? Comment et par qui l'application de ces programmes est-elle suivie ?

Une rigueur et une transparence indispensables lors de la mise en œuvre des opérations
Par qui la réglementation européenne qui s'applique aux opérations est-elle mise en place ? Par qui et comment la fraude est-elle empêchée ?

Conclusion - Evaluations

DESAMORCEZ VOS CONFLITS

Isabelle MICOTTIS
Consultante-Formatrice

Dates au choix :
Jeudi 25 et Vendredi 26 juin 2015
Jeudi 8 et Vendredi 9 Octobre 2015

10h à 17h30

Siège FORUM
39, rue de Courcelles
75008 Paris

Profil stagiaires

Elus
Directeurs de cabinet
Cadres de direction

Contact

Gaëlle TAKERKART
39, rue de Courcelles
75008 PARIS
Tél : 01 42 56 39 70
Mob : 06 33 69 63 72
Fax : 01 42 25 89 36

Bulletin d'inscription

en fin de catalogue

OBJECTIFS

Vous êtes confrontées à des tensions individuelles voire conflictuelles avec vos collaborateurs ?

Ces tensions vous lassent et vous épuisent mais vous manquez d'outils pour comprendre comment vous en extraire ?

Cette formation vous propose de découvrir des outils simples, efficaces et performants qui permettent de rétablir un lien relationnel usé ou rompu tout en en préservant l'estime de soi.

PROGRAMME

Autodiagnostic des participants
Découvrir ses pratiques en matière de gestion de conflit
Dégager des axes d'amélioration

Comprendre les mécanismes du conflit
Identifier les différents niveaux de conflit
Identifier les différentes sources de conflit
Identifier les différents types de conflit

Développer ses capacités à communiquer : une relation clarifiée
Eviter les 3 comportements générateurs de résistances
Gérer ses émotions et traiter efficacement celle de l'autre
Purger le risque d'incompréhension

Mettre de l'A.I.R dans ses conflits : une relation agile
Travailler son écoute active
S'entrainer à l'art du questionnement : les 5 types de questions
Se familiariser avec le glissement sémantique et la reformulation
Pratiquer le protocole A.I.R

Déclencher le win-win strategy : une relation durable
Se sortir des guerres de positions
Découvrir les intérêts cachés de l'autre
Etre créatif dans l'élaboration de solutions intéressantes

LES NOUVELLES DIRECTIVES EUROPEENNES ET LES IMPACTS SUR LE DROIT DE LA COMMANDE PUBLIQUE

MAGALI THEBAULT
Avocate au Barreau de Paris
Collaboratrice au Cabinet EARTH Avocats

Date :

Mercredi 9 septembre 2015

10h à 17h30

Siège FORUM
39, rue de Courcelles
75008 Paris

Profil stagiaires

Directeurs des Affaires Juridiques
Directeurs de l'achat public/marchés publics

Contact

Gaëlle TAKERKART
39 rue de Courcelles
75008 PARIS
Tél : 01 42 56 39 70
Mob : 06 33 69 63 72
Fax : 01 42 25 89 36

Bulletin d'inscription

en fin de catalogue

OBJECTIFS

Maîtriser les impacts des nouvelles directives sur l'achat public ;
Identifier le champ d'application des nouvelles directives ;
Connaitre les nouvelles règles en matière de passation et d'exécution de marché public

PROGRAMME

Identification du champ d'application des nouvelles directives
Champ d'application matériel et organique
Exclusions
Les dispositions applicables à la préparation d'un marché
Le dialogue technique
L'obligation d'allotir
Les variantes et les options
Les centrales d'achat
Les nouvelles procédures
La procédure concurrentielle négociée
Le partenariat d'innovation
Les cas de procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence
Les nouvelles règles applicables aux opérations de publicité et de mise en concurrence
La dématérialisation érige en principe
La réduction des délais de remise des candidatures et des offres
La simplification du dossier administratif et le système « Dites-le nous une fois »
Le formulaire DUME
Les nouvelles règles applicables pour l'examen des capacités des candidats et la fixation d'un chiffre d'affaire minimum exigible
La réduction du nombre de candidats
La possibilité d'examiner les offres avant les candidatures
Les nouveaux critères de sélection des offres et notamment la notion de cout de cycle de vie
Les offres anormalement basses
Les nouvelles règles applicables en matière d'exécution des marchés
La modification du contrat en cours d'exécution

RELATIONS ÉLUS /CADRES : QUI FAIT QUOI ?

Intervenant à définir

Dates au choix à définir

10h à 17h30

Siège FORUM
39, rue de Courcelles
75008 Paris

Profil stagiaires

Elus
Cadres de direction

Contact

Gaëlle TAKERKART
39 rue de Courcelles
75008 PARIS
Tél : 01 42 56 39 70
Mob : 06 33 69 63 72
Fax : 01 42 25 89 36

Bulletin d'inscription

en fin de catalogue

Objectifs

La relation entre élus et agents est au cœur du fonctionnement des collectivités territoriales.
Le management territorial repose sur la complémentarité des missions de ces acteurs dont les rôles sont étroitement imbriqués.

En théorie, l'élu dispose d'une vision et donne du sens, le cadre met en œuvre la politique décidée par les élus. Derrière ces postures simples, les enjeux et réalités conduisent parfois à des confusions, voire des conflits.

Il est donc essentiel de disposer de dispositifs de régulation pour orienter l'action au service de l'intérêt général. Dans cette perspective, et sur la base d'exemples et de questions amenés par les participants, la formation visera à :

Comprendre la répartition des rôles et repérer les problèmes potentiels
Appréhender les nouveaux enjeux de l'action publique
Acquérir les bases d'une coopération constructive

Programme

INTRODUCTION

Relation élus/cadres : une question récurrente mais sans cesse renouvelée

LE RÔLE ET LA FONCTION DES ÉLUS EN MUTATION

La nouvelle donne de l'action publique

Les évolutions du contexte relationnel, réglementaire et institutionnel

La place du citoyen dans la gouvernance locale : consommateur, co-producteur ou expert ?
La recherche de compétences : du professionnalisme à l'élu « expert »

LES CONSÉQUENCES SUR L'INTERVENTION DES CADRES

Une évolution des compétences requises

L'émergence et la conduite de stratégie d'actions

Le cadre, nouveau collaborateur politique ?

DES MISSIONS COMPLÉMENTAIRES : DE LA VISION À LA MISE EN ŒUVRE

L'élu décideur et le cadre, garant du respect des règles

Le cadre-expert, maillon indispensable à la chaîne de décision

Le cadre, chef d'orchestre de la mobilisation des ressources

LE PARTAGE DES RÔLES ET LA RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS ENTRE ÉLUS ET CADRES

Une construction partenariale au long cours
Les interférences dans les champs de compétence
L'implication dans le fonctionnement des services
La question de l'intercommunalité

BULLETIN D'INSCRIPTION

BULLETIN A RETOURNER PAR ;
• COURRIER AU FORUM 39, rue de Courcelles - 75008 PARIS
• FAX : 01 42 25 89 36

Vous pouvez également vous inscrire par internet : **www.forum-gv.com**

Oui, je m'inscris à la formation *(intitulé et date de la ou des formation(s) choisie(s)) :*

Thème :
Date :

Thème :
Date :

Nom et Prénom du participant : ……
Fonction : ……
E-mail : ……
Ligne directe ……
Mobile : ……
Fax : ……
Nom, prénom, ligne directe, e-mail du responsable de la gestion administrative et du règlement de la formation :
……
……
Organisme : ……
Adresse : ……
Code postal : …… Ville : ……

Inscription

Retourner le bulletin d'inscription complété, **impérativement accompagné de votre bon de commande. Le règlement devra être engagé (préciser les références du mandat) ou effectué, avant le jour de la formation.** Dès réception du bulletin d'inscription, une confirmation et une convention de stage vous seront envoyées, au plus tard une semaine avant le jour de la formation.

Vos contacts :
Gaëlle TAKERKART: gaelle.takerkart@forumgestionvilles.com - 01 42 56 39 70 – 06 33 69 63 72
Nadja CABEZA : pole.evenement@forumgestionvilles.com - 01 42 56 39 70

Modalités de règlement

Par chèque libellé à l'ordre du FORUM pour la Gestion des Villes et des Collectivités Territoriales. Par virement, mentionner le nom du participant, de l'organisme, n° de facture, à l'ordre du FORUM pour la Gestion des Villes et des Collectivités Territoriales **(RIB : Domiciliation : Banque Populaire Rives de Paris - Code Banque : 10207 - Code Guichet : 00426 - N° Compte : 70217575929 - Clé RIB : 86).** Aucune annulation ne sera prise en compte dans les 48h précédant la formation - En cas de désistement intervenant entre 7 et 2 jours avant la session, le FORUM se réserve le droit de facturer la moitié du montant de la formation.

Notre espace de formation au centre de Paris est desservi très facilement par les transports en commun, et réunit toutes les conditions de confort afin que vous puissiez profiter au mieux de nos formations.

Tarifs nets

Pour une demi-journée :
(petit-déjeuner inclus)
Membres ☐ 185 euros
Non Membres ☐ 330 euros

Pour une journée ;
(petit-déjeuner et déjeuner inclus)
Membres ☐ 370 euros
Non Membres ☐ 590 euros

Pour deux journées :
(petits-déjeuners et déjeuners inclus)
Membres ☐ 730 euros
Non Membres ☐ 1160 euros

☐ Je m'inscris à 3 ateliers ou plus : je bénéficie de 20% de réduction

☐ Je souhaite connaître les conditions d'adhésion au FORUM